



A l'attention du Collège des Bourgmestres et Echevins

Herstal, le 27 juin 2025

Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Échevins,

**Objet : Urgence absolue - La filière textile wallonne au bord de l'effondrement !**

La situation que nous vivons aujourd'hui n'est pas simplement préoccupante. Elle est critique ! Nous avons tout fait pour maintenir notre niveau de service, mais nous avons atteint nos limites.

Notre filière textile, qui a fonctionné comme un service public vertueux pendant des décennies, est aujourd'hui au bord de l'effondrement. Sans une action immédiate et concertée, nous risquons de disparaître, et avec nous, c'est tout un pan de l'économie ultra circulaire wallonne qui s'éteindra.

**La situation critique en chiffres**

<b>Coût annuel de gestion des déchets textiles</b>	<b>1,3 million d'euros</b>
<b>Emplois sociaux menacés</b>	400
<b>Économie annuelle pour les communes</b>	3€ par habitant
<b>Augmentation des déchets</b>	10% par an
<b>Pertes financières de Terre en 2024</b>	1277k€

Depuis de nombreuses années, Terre asbl organise la collecte sélective des vêtements, chaussures et linges de maison usagés au sein de votre commune. Ce service a permis de bâtir une filière exemplaire de réemploi et de solidarité. Plus de 400 personnes en insertion y travaillent aujourd'hui. Grâce à cette organisation, les communes bénéficient d'un allègement significatif des coûts de gestion des déchets.

Mais l'équilibre est désormais menacé. Cette crise sans précédent touche l'ensemble du secteur textile en Europe. Cette situation est intenable, tant sur le plan logistique que financier. Chaque tonne que nous traitons nous coûte aujourd'hui beaucoup plus cher qu'elle ne rapporte (on parle de 206 euros/tonne traitée).

La surconsommation de vêtements neufs, alimentée par le e-commerce et la fast fashion, entraîne une explosion des volumes (+10 %/an depuis deux ans). Or, ces volumes ne sont plus absorbés : le marché du réemploi est saturé, le recyclage textile est quasiment à l'arrêt, et les débouchés à l'export se sont

compliqués avec l'arrivée en force du vêtement chinois qu'il soit neuf ou d'occasion. L'ensemble des acteurs européens font le même constat : le modèle économique du tri textile est structurellement déficitaire.

**L'obligation de collecte sélective des textiles, en vigueur depuis janvier 2025, n'a été accompagnée d'aucun financement public ou privé en Wallonie.** Contrairement à d'autres pays européens, la Belgique accuse un retard dans la mise en place d'une REP (Responsabilité élargie du producteur) pour les textiles. La Wallonie est à un tournant, nous avons besoin de vos relais politiques pour exiger une REP rapide et efficace.

Les conséquences sont lourdes : 20 % des contenus de nos bulles sont impropres (déchets ménagers, encombrants, vêtements non conformes,). Leur incinération, prise à notre charge, représente un surcoût de 1,3 million d'euros par an. En 2024, Terre asbl a enregistré une perte de 1.277.000 euros sur cette activité. Pendant ce temps, nos voisins Français et Hollandais reçoivent 206€/tonne traitée.

Nous avons interpellé à plusieurs reprises le Gouvernement wallon. Le Ministre de l'Environnement, Yves Coppieters s'est rendu sur le terrain en novembre 2024 pour prendre la mesure de la situation. Nos urgences, vos urgences et exigences de la propreté publique n'ont rien donné à ce jour. Notre trésorerie est vide. Nous manquons de financement pour acheter des camions, engager du personnel... Nos ateliers de stock sont pleins.

**Dans ce contexte extrêmement tendu, nous faisons appel à vous.**

Nous sommes conscients des contraintes auxquelles vos services doivent également faire face. Pourtant, dans l'état actuel, nous ne pouvons plus assumer seuls la gestion des dépôts textiles ou non textiles, qui relèvent de l'incivilité. Afin de garantir le maintien des bulles textiles sur votre territoire, nous sollicitons votre engagement immédiat pour que ces déchets déposés à proximité ou à l'intérieur de nos conteneurs soient pris en charge par vos services communaux. Il s'agit d'une clarification indispensable. Si rien n'est fait pour maîtriser ces dépôts, nous serons contraints de retirer certaines bulles dans les zones les plus impactées.

L'arrêt de notre service aurait des conséquences immédiates comme un basculement de textiles vers les filières d'incinération, la hausse des coûts de traitement, la disparition progressive d'emplois d'insertion, une dégradation de l'espace public, ...

Dans l'attente de votre retour, nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à ce courrier, et espérons pouvoir continuer à compter sur votre soutien.

Veuillez recevoir, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Christian Dessart

Président et Administrateur Délégué

DocuSigned by:  
  
818F9E621A134BF...

Terre asbl P5n02 V3 01/10/2021  
Sièges d'activité : 4<sup>e</sup> avenue, 45 – B-4040 Herstal | rue de Milmort, 690 – B-4040 Herstal |  
rue Paul Henrard, 10 – B-6010 Couillet  
Siège social : rue de Milmort, 690 – B-4040 Herstal  
Tél. : +32 (0)4 240 58 58 | Fax : +32 (0)4 228 07 50 | RPM Liège  
info@terre.be | www.terre.be | TVA : BE 0407 214 809 | Belfius : BE25 0682 2419 1982

